



EP BC

SECTION
UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC À MONTRÉAL



CAHIER DE PROJETS

2024-2025

PRO BONO SECTION UQAM

SOMMAIRE

ÉTUDIANT-E-S PRO BONO DU CANADA	3
PRO BONO UQAM	3
COMMENT S'INSCRIRE?	6
LES PROJETS.....	7
Association des locataires de Villeray (ALV).....	8
<i>Le projet : Éducation populaire en matière de logement.....</i>	<i>8</i>
Blogue CRL du jeune barreau de montréal.....	9
<i>Le projet : Aide à la recherche et à la rédaction de billet sur le Blogue du CRL.....</i>	<i>9</i>
Centre communautaire LGBTQ+	11
<i>Le projet : Éducation en droit du travail</i>	<i>11</i>
Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Hochelaga affilié à la Fondation Dr Julien	12
<i>Le projet : Outiller les enfants à propos de leurs droits !.....</i>	<i>12</i>
Centre de pédiatrie sociale en communauté Saralikitaaq affilié à la Fondation Dr Julien	14
<i>Le projet : Outiller les enfants de la communauté Saralikitaaq sur leurs droits !.....</i>	<i>14</i>
Clinique juridique du Grand-Montréal.....	15
<i>Les différents projets.....</i>	<i>15</i>
Clinique juridique du Y des femmes.....	17
<i>Éducation juridique communautaire.....</i>	<i>17</i>
Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA)	19
<i>Le projet : Droits des personnes vivant avec le VIH.....</i>	<i>19</i>
Code vert - droit de l'environnement	20
<i>Le projet : Code vert</i>	<i>20</i>
Droit et Soins de Santé (projet interne)	21
<i>Le projet : Ateliers au cœur des organismes.....</i>	<i>21</i>
Foyer du monde	22
<i>Le projet : Droit humanitaire chez Foyer du monde.....</i>	<i>22</i>
Horizon familial (projet interne).....	23
<i>Le projet : Ateliers en droit familial.....</i>	<i>23</i>
Inform'elle.....	24
<i>Le projet : Chroniques en droit familial.....</i>	<i>24</i>
Juristes à domicile	25
<i>Le projet : Juristes à domicile.....</i>	<i>25</i>
Le Piamp.....	26
<i>Le projet : Manuel de ressources et d'informations juridiques.....</i>	<i>26</i>
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).....	27
<i>Le projet : Observation au TAL.....</i>	<i>27</i>
NOS PARTENAIRES FINANCIERS	28

QUI SOMMES-NOUS ?

ÉTUDIANT-E-S PRO BONO DU CANADA

Étudiant.e.s Pro Bono du Canada (EPBC) est une organisation nationale ayant des sections dans 22 facultés de droit à travers le pays. Fondé en 1996, à l'Université de Toronto, EPBC a pour mission d'accroître et d'améliorer l'accès à la justice en offrant une aide juridique professionnelle de grande qualité aux citoyens et citoyennes à faible revenu et aux organismes sans but lucratif. Tous les ans, environ 1 600 étudiant-e-s en droit s'impliquent bénévolement auprès de EPBC, consacrant ainsi environ 120 000 heures de services juridiques gratuits à environ 400 à 500 organismes partout au Canada. (Pour plus d'information, voir : www.probonostudents.ca).

PRO BONO UQAM

La Section UQAM de *Étudiant.e.s Pro Bono du Canada* « Pro Bono UQAM », a pour mandat de développer des projets d'accès à la justice et de défense collective de droits ainsi que de jumeler des étudiant-e-s en droit avec nos organismes communautaires, cliniques juridiques et autres organisations partenaires ayant des besoins de nature juridique. Pro Bono UQAM s'inscrit dans l'objectif du département des sciences juridiques de l'UQAM qui vise la formation de juristes qui seront sensibilisé-es à la justice sociale et qui, à cette fin, pourront intervenir largement à la défense et à la promotion des droits des personnes. Pro Bono UQAM participe ainsi aux multiples missions de justice sociale poursuivies par ses organismes partenaires. Sous la supervision d'un-e juriste, cette implication permet à la fois d'offrir une expérience pratique aux étudiant-e-s en droit et de démocratiser le droit en le rendant plus accessible dans la communauté.

L'ÉQUIPE 2024-2025

Coordonnatrices 2024-2025 : Clara Landry & Louna Oukil

Bureau : Département des sciences juridiques, local W-2250

Courriel : probono.uqam@gmail.com

Page Facebook : Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono / UQAM

Page LinkedIn : EPBC - Section UQAM

Instagram : [@probono.uqam](https://www.instagram.com/probono.uqam)

Site web: www.probono.uqam.ca

POURQUOI S'IMPLIQUER ?

DÉCOUVRIR OU
CONFIRMER VOTRE
INTÉRÊT POUR UN
CERTAIN TYPE DE
DROIT

DÉVELOPPER DES
HABILETÉS
PRATIQUES EN
APPLIQUANT LES
ACQUIS
THÉORIQUES DES
COURS

DÉVELOPPER UN
RÉSEAU DE
CONTACTS AUTANT
AVEC LES
AVOCAT.E.S ET
NOTAIRES QU'AVEC
LES ORGANISMES ET
LES AUTRES
ÉTUDIANTS PRO
BONO

FAVORISER L'ACCÈS
À LA JUSTICE ET
POURSUIVRE LES
MISSIONS DE
JUSTICE SOCIALE
MENÉES PAR NOS
DIFFÉRENTS
PARTENAIRES

APPRENDRE

DÉVELOPPER OU
CULTIVER UN
INTÉRÊT À L'ÉGARD
DE L'ENGAGEMENT
SOCIAL ET
COMMUNAUTAIRE

RENFORCER TON
CURRICULUM
VITAE

UN BÉNÉVOLAT PRO BONO UQAM EN POINTS CLÉS

UN PROJET
STRUCTURÉ ET BIEN
ENCADRÉ PAR
L'ORGANISME
PARTENAIRE ET LES
COORDONATRICES DE
PRO BONO UQAM

UN ORGANISME
PARTENAIRE
PASSIONNÉ ET
STIMULANT PRÊT À
ACCOMPAGNER LES
ÉTUDIANT.E.S DANS
LEUR PROJET

UN.E OU PLUSIEURS
AVOCAT.E.S ET/OU
NOTAIRES COMME
RESSOURCE EXPERTE
DANS SON DOMAINE
DE DROIT

UNE IMPLICATION
RAISONNABLE DE 3
À 5 HEURES PAR
SEMAINE AVEC DES
HORAIRE S SOUVENT
FLEXIBLES

UNE GRANDE
DIVERSITÉ DE
DOMAINES DE DROIT,
DE TÂCHES ET DE
CAUSES SOCIALES

UN ESPACE POUR PROPOSER
TES IDÉES ET AVOIR UN
ENCADREMENT POUR LES
RÉALISER

COMMENT S'INSCRIRE?

Vous êtes étudiant.e en première année ? Bonne nouvelle ! Tous les étudiant.e.s au baccalauréat en droit peuvent s'impliquer au sein de Pro Bono. Certains projets requièrent toutefois d'être en deuxième ou en troisième année.

Les projets sont également ouverts aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs qui détiennent un baccalauréat en droit ou une formation jugée équivalente.

Voici la démarche à suivre pour vous inscrire :

1. Assister à l'activité de lancement (10 septembre 2024 à 17h, au DR-200)
2. Lire les descriptions de projet du présent cahier.
3. Déterminer les 3 projets pour lesquels vous avez le plus d'intérêt, en faisant attention à bien rencontrer les prérequis, s'il y a lieu.
4. Complétez le formulaire d'inscription en ligne :

<https://forms.gle/nHG1AAQzkq65xwH96>

Dans ce formulaire, vous serez invité.e à écrire vos motivations et à détailler les expériences et compétences acquises pertinentes en lien avec chacun des projets qui vous intéressent.

Le tout doit être complété et envoyé **AU PLUS TARD DIMANCHE LE 22 SEPTEMBRE 2024 À 23:59**. Nous procéderons alors au processus de sélection et d'assignation des projets. Compte tenu des places limitées pour chaque projet, nous ne pouvons pas garantir que nous retiendrons l'un de vos premiers choix. Nous nous efforcerons toutefois de vous attribuer un projet pour lequel vous avez démontré un intérêt. Vous aurez rapidement de nos nouvelles pour vous dire à quel projet vous serez assigné.

BONNE INSCRIPTION !

À NOTER : Pro Bono UQAM requiert pour toutes et tous ses bénévoles d'assister à une **formation obligatoire et en présentiel** en début d'année. Celle-ci aura lieu le **mercredi 25 septembre 2024 à 12 : 40**. SVP, nous aviser le plus tôt possible si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister.

Également, les étudiant.e.s en première année et ceux et celles dont le projet consiste à faire de la recherche devront assister à une **deuxième formation obligatoire et virtuelle** sur les stratégies de recherche juridique par notre partenaire Westlaw Canada (dates à venir).



LES PROJETS

LÉGENDE



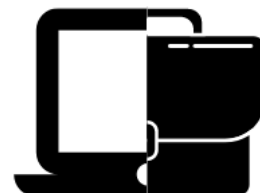
Domaine(s) de droit



Nombre d'étudiant-e-s
recruté-e-s



Travail à
distance
uniquement



Travail à distance et
au sein de l'organisme



Projet
conjoint



Contact avec les
usager-ère-s



Travail au sein de
l'organisme



Horaires
réguliers ou flexibles

LEXIQUE

Les projets conjoints : Il s'agit d'un projet qui s'effectue conjointement avec une ou plusieurs autres université(s). La supervision du projet peut relever de l'UQAM ou d'une autre université participant au projet.

Travail au sein de l'organisme : L'étudiant-e devra se déplacer régulièrement dans l'organisme ou autre lieu en lien avec son projet. Ce déplacement sera nécessaire toutes les semaines pour assurer une permanence ou de façon assez régulière.

Contact avec les usager-ère-s : Le travail de l'étudiant-e l'amènera à être en contact avec la population desservie par l'organisme. L'étudiant-e doit donc être à l'aise avec la nature qu'un tel travail implique. Néanmoins pour le moment considérant la pandémie de COVID-19 le contact avec les usager-ère-s se fera uniquement à distance via vidéoconférence.

Exigences : Il est absolument nécessaire de remplir ces conditions pour être admissible au projet. On ne peut pas y déroger.

Atouts : Il n'est pas nécessaire de remplir ces conditions pour être admissible au projet. Cependant, en les remplissant il y a plus de chance d'être choisi pour effectuer le projet.

Avis vs. Information juridique : L'information juridique est une description générale et objective de l'état actuel de la loi et n'est pas basée sur des faits spécifiques. L'avis juridique est une opinion subjective sur l'application de la loi à une situation factuelle spécifique. Le Barreau du Québec n'autorise pas les étudiant-e-s à fournir des avis juridiques et les étudiant-e-s ne sont pas assuré-e-s pour fournir des avis juridiques donc les bénévoles Pro Bono UQAM ne fournissent que de l'information juridique.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY (ALV)



Droit du logement



Étudiant-es



4 à 5 heures
flexible



Contact avec les
usagers-ère-s



Travail à distance et au
sein de l'organisme

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Fondée en 1977, l'Association des locataires de Villeray (ALV) est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits des locataires et à la promotion du droit au logement dans le quartier de Villeray. L'ALV offre quotidiennement des services d'accueil aux locataires pour répondre aux questions des citoyens et citoyennes, elle donne des ateliers d'informations, et elle participe à diverses mobilisations en plus d'être activement impliquée dans la concertation locale. Elle accompagne les citoyens et citoyennes dans la constitution d'initiatives ayant pour but de développer le logement hors marché spéculatif.

LE PROJET : ÉDUCATION POPULAIRE EN MATIÈRE DE LOGEMENT

L'ALV considère que les étudiant-e-s ont le choix en ce qui a trait à leurs tâches, c'est-à-dire que ce sont les bénévoles qui choisissent ce qui les intéresse en respect des exigences du programme Pro Bono et du mandat de l'Association. De plus, l'ALV invite les étudiant-e-s à participer à des formations reliées au droit du logement et s'assure que les connaissances nécessaires soient acquises par les étudiant-e-s. Pour cette raison, le projet sera à co-construire avec l'étudiant-e et l'ALV selon les intérêts des bénévoles et les besoins de l'organisme. Ainsi, selon son choix, il sera tout autant possible pour l'étudiant-e de participer au soutien individuel aux locataires (en supervision avec un-e salarié-e dont c'est le mandat habituel), qu'à la mise en place d'outils juridiques internes ou externes, ou encore à la co-élaboration d'ateliers participatifs portant sur le droit au logement. À aucun moment l'étudiant-e ne pourra offrir des avis juridiques.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Compétences transversales vis-à-vis du savoir-être : empathie, capacité d'écoute, ainsi que le partage des valeurs de l'organisme et l'adhésion à la mission de l'organisme
- Ouvert aux étudiant-e-s de première année

Atouts :

- Avoir suivi le cours JUR6546 - Droit du logement
- Connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Une formation pour présenter l'ALV et ses enjeux sera offerte. L'étudiant-e pourra également avoir la chance d'assister à quatre formations virtuelles portant sur le droit du logement, les procédures à la régie du logement, les hausses de loyer et la salubrité au cours de l'année afin de bien informer les usagers de l'organisme. Ces 4 formations seront organisées par le *Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec*.



Domaines de droit variés.
Le blogue vise à publier des articles touchant à tous les domaines de droit



Étudiant-es



3 heures flexible



Projet conjoint avec UdeM et McGill



Travail à distance, mais les étudiant-es pourront participer aux rencontres du CRL

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) est un organisme à but non lucratif fondé en 1898 et regroupant les avocat-es de 10 ans et moins de pratique inscrit-es à la section de Montréal du Barreau du Québec. Sa mission est double; 1) défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres 2) fournir de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

Informations relatives au CRL : Offrir de l'information juridique à la fois aux membres du Jeune Barreau et à la communauté juridique. Se garder à jour sur l'actualité juridique (décisions, législations, etc.).

LE PROJET : AIDE À LA RECHERCHE ET À LA RÉDACTION DE BILLET SUR LE BLOGUE DU CRL

En collaboration avec le Comité Recherche et législation (CRL) du Jeune Barreau de Montréal (JBM), les étudiant-es auront l'occasion d'assister aux rencontres du CRL et d'aider les avocats bénévoles dans la recherche et la rédaction d'article pour le Blogue du CRL, notamment aider à la rédaction de la section « décisions essentielles » et participer à la veille jurisprudentielle. Finalement, l'étudiant-e aidera les bénévoles à la « vulgarisation » de jurisprudences, le tout s'insérant dans une volonté de contribuer à une meilleure accessibilité à la justice. Ce projet leur permettra de développer leur capacité d'analyse et compétences rédactionnelles pour les justiciables en plus de leur offrir une vitrine intéressante pour la publication de leurs articles.

Le projet fonctionne de la façon suivante : Les étudiant-es assistent aux rencontres du Comité Recherche et législation (CRL). Les étudiant-es s'entendent avec l'avocat-e responsable sur le sujet dont il sera question pour la recherche et la rédaction du billet pour le Blogue du CRL. L'étudiant-e sera invité-e à rédiger un projet de texte qui sera révisé par l'avocat-e responsable.

Le nombre de billets dépend du type d'article. Si l'étudiant-e rédige un article sur des décisions essentielles, il sera appelé à rédiger beaucoup moins d'articles puisque ce type d'article nécessite beaucoup plus de recherches, beaucoup plus de lecture et un travail de rédaction plus complexe. Les articles qui visent à résumer un seul jugement récent sont moins complexes et ne nécessitent pas de recherche. Le nombre d'articles est difficile à évaluer puisque le tout dépend de la longueur de la décision, laquelle peut entraîner plus ou moins de travail. Il n'y a donc pas d'objectifs précis. Toutefois, les mentors sont avisés que les étudiant-es doivent faire 3h par semaine de travail.

En début de mandat, les étudiant-es pourront choisir d'écrire des articles thématiques pour une journée nationale/internationale à venir. Ils pourront donc faire un résumé de décisions canadiennes ou même d'autres pays en lien avec ce thème, afin que l'article soit publié le jour de la journée nationale.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir complété la première année du baccalauréat en droit
- Les étudiant-es voulant s'impliquer dans ce projet auront à soumettre un texte juridique de 500 mots (il peut s'agit d'un extrait d'un texte rédigé dans le cadre d'un cours de droit). Ce texte accompagnera leur application. Ces textes seront transmis à Me Alexandre Haiduc, qui choisira les étudiant-es qui participeront au projet.

Atouts :

- Être bilingue

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Une formation concernant les exigences en matière de rédaction et de structure d'articles pour le blogue sera organisée virtuellement.



Droit du travail
Droit de l'immigration



Étudiant-es



3 à 5 heures
flexible



Contact avec les
usagers-ère-s



Travail à distance
(sauf lors des ateliers
au sein de
l'organisme)

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Le Centre communautaire LGBTQ+ agit pour améliorer la condition des membres des communautés LGBTQ+ en favorisant la concertation et en suscitant la prise en charge du développement communautaire et social par les individus et les organismes.

LE PROJET : ÉDUCATION EN DROIT DU TRAVAIL

De nombreuses personnes sont malheureusement confrontées à des abus liés, notamment, à leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail. Associé à un manque de compréhension du système juridique, cela les place dans une position de vulnérabilité. Ce projet vise à fournir des informations aux demandeur-ses d'asile de la communauté LGBTQ+ concernant leurs droits en matière d'emploi. Différents sujets seront abordés, tels que le harcèlement au travail, les conditions de travail (rémunération, congés, etc.) et les recours auprès de la CNESST. Les bénévoles devront donner des ateliers en présentiel, d'une durée de 40-45 minutes avec une période de questions et réponses, sur ce sujet, utilisant les informations recueillies lors de leur recherche. Deux séances seront données : une en français et une en anglais. Les bénévoles peuvent également prendre l'initiative de faire du matériel de vulgarisation juridique comme des pamphlets.

Le rôle des étudiant-es sera de faire de la recherche concernant le droit du travail et de l'axer sur la situation particulière des demandeur-ses d'asile issus de la communauté LGBTQ+. Ensuite, les bénévoles devront préparer les ateliers ainsi que les supports visuels. Enfin, les ateliers seront présentés à une date qui va être déterminée en conjonction avec l'organisme et les étudiant-es. Ceux-ci ne pourront pas répondre aux questions personnelles qui pourraient survenir de la clientèle. Les informations juridiques offertes devront être générales et objectives, sans entrer dans le domaine de l'interprétation ou de l'avis juridique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir suivi un cours en droit du travail et/ou en droit de l'immigration (sinon, tout autre expérience pertinente avec ces domaines)
- Bilinguisme français/anglais
- Avoir une sensibilité particulière aux enjeux propres à la diversité sexuelle et de genre

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'HOCHELAGA AFFILIÉ À LA FONDATION DR JULIEN



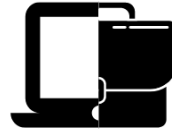
Droit des enfants



Étudiant-e-s



Contact avec les
usagers-ère-s



Travail à distance pour la
recherche et la rédaction,
mais en présence pour les
activités



3 à 5 heures.
Flexible sauf
pour les
activités

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Le CPSC d'Hochelaga est ancré dans sa communauté et offre des soins et services aux enfants en situation de vulnérabilité du quartier dans le respect de leurs droits fondamentaux. Grâce à son équipe multidisciplinaire (pédiatres, avocate-médiatrice, travailleuses sociales, thérapeutes, éducatrices, etc.), à ses bénévoles, et à l'ensemble de ses partenaires, le CPSC d'Hochelaga soigne et outille les enfants pour la vie.

LE PROJET : OUTILLER LES ENFANTS À PROPOS DE LEURS DROITS !

Ce projet comporte deux volets, soit le volet de contact direct avec les enfants, et le volet recherche et rédaction. Le temps qui n'est pas comblé par les activités en présentiel sera dédié à la recherche et à la rédaction.

Volet contact direct avec les enfants :

Les étudiant-es auront la chance de travailler de près avec les enfants du Comité des droits du CPSC La Ruelle d'Hochelaga. Leur rôle principal est d'outiller les enfants relativement à leurs droits et les accompagner dans des projets autonomisants et participatifs. Les étudiant-es pourraient être amenés, par exemple, à préparer des présentations sur des sujets juridiques touchant les jeunes ; à accompagner les jeunes dans la rédaction de lettres à des élu-es ; à créer de petits jeux et ateliers en lien avec les droits ; etc.

Volet recherche et rédaction :

Les étudiant-es bénévoles pourront choisir de se concentrer sur le second volet du projet, soit la recherche et la rédaction. Les enfants et leurs familles suivis au CPSC La Ruelle d'Hochelaga peuvent vivre des enjeux complexes en matière de santé, droit familial, logement, protection de la jeunesse, immigration, notamment. Les étudiant-es bénévoles qui opteront pour le second volet du projet se verront assignés des sujets de recherches dans tout domaine de droit pouvant avoir un impact sur le développement global des enfants. Ces recherches serviront à l'avocate-médiatrice et à l'équipe cliniques dans l'accompagnement des enfants et des familles.

À noter que les étudiant-es bénévoles peuvent fournir des informations générales et objectives, sans entrer dans le domaine de l'interprétation ou de l'avis juridique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Être bilingue (français et anglais) au moins pour la lecture
- Être disponible les mardis entre 15h30 et 17h30 (si le ou la bénévole veut participer au volet de contact direct avec les enfants)
- Un processus de nomination de bénévoles existe au sein des organismes lequel inclut une vérification d'antécédents des candidat.e.s sélectionné.e.s selon la procédure du SPVM (<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Verification-des-antecedents>).

Atouts :

- Avoir suivi les cours *Droit international des droits des enfants* (JUR6643) ou *Droit des enfants et de la protection de la jeunesse* (JUR6522) ou *Droit des enfants et droit international* (JUR665N) ou y être inscrit
- Connaissance accrue de la Convention relative aux droits de l'enfant

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Formations en ligne : des formations sur l'introduction à la pédiatrie sociale en communauté et sur les 7 principes des droits de l'enfant seront données aux étudiant.e.s lors du projet.

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ SARALIKITAAQ AFFILIÉ À LA FONDATION DR JULIEN



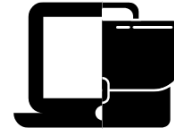
Droit des enfants



Étudiant-e



Contact avec les
usagers-ère-s



Travail à distance pour la
recherche et la rédaction,
mais en présence pour les
activités



3 à 5 heures.
Flexible sauf
pour les
activités

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



C'est le premier CPSC dédié aux enfants autochtones et métis de l'île de Montréal. Grâce à son équipe multidisciplinaire (pédiatres, avocate-médiatrice, travailleuses sociales, thérapeutes, éducatrices, etc.), à ses bénévoles, et à l'ensemble de ses partenaires, le CPSC soigne et outille les enfants pour la vie.

LE PROJET : OUTILLER LES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ SARALIKITAAQ SUR LEURS DROITS !

Le Centre de pédiatrie sociale de la Fondation du Dr Julien a ouvert un nouveau centre pour servir la communauté Saralikitaaq. Dans ce cadre, le Centre souhaite établir un Comité des droits des enfants dont la mission serait d'informer les enfants sur leurs droits et de les soutenir dans des projets autonomisants et participatifs. Des étudiant-es bénévoles épauleront l'avocate et/ou l'intervenante psychosociale afin d'encadrer les enfants du Comité des droits dans la compréhension et la mise en pratique de leurs droits fondamentaux à travers divers projets.

L'étudiant-e sera amené-e à aider l'avocate à mettre en place un Comité des droits des enfants et à trouver des méthodes stimulantes et créatives pour éduquer les enfants de la communauté Saralikitaaq sur leurs droits fondamentaux. Par exemple, l'étudiant-e pourrait préparer des ateliers sur des sujets juridiques pertinents pour les jeunes, accompagner les jeunes dans la rédaction de lettres à des élu-es, concevoir des petits jeux et des ateliers en lien avec les droits, etc. Le temps non occupé par les activités en présentiel sera consacré à la recherche et à la rédaction.

À noter que les étudiant-es bénévoles ne seront pas en mesure de répondre aux questions qui nécessitent un avis juridique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Être bilingue (français et anglais) au moins pour la lecture
- Un processus de nomination de bénévoles existe au sein des organismes lequel inclut une vérification d'antécédents des candidat.e.s sélectionné.e.s selon la procédure du SPVM (<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Verification-des-antecedents>).

Atouts :

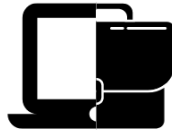
- Avoir suivi les cours *Droit international des droits des enfants* (JUR6643) ou *Droit des enfants et de la protection de la jeunesse* (JUR6522) ou *Droit des enfants et droit international* (JUR665N) ou y être inscrit
- Connaissance accrue de la Convention relative aux droits de l'enfant



Droit varié dont droit administratif et droit public, droit de l'immigration, droit pénal et criminel, droit de la famille et droit du logement



Étudiant-e-s



Travail au sein de l'organisme (le samedi ou lundi dépendamment du point de service) et à distance



3 à 5 heures flexible mais à planifier avec l'organisme
*consultation un samedi sur deux en après-midi



Projet conjoint avec l'UDEM



Contact avec les usagers-ère-s

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Le mandat au sein de la Clinique juridique du Grand-Montréal est unique par sa pluralité d'opportunités. La Clinique est à la recherche d'étudiant-es motivé-es, mais surtout curieux-ses de s'impliquer de différentes façons. Notre offre de services inclus une clinique de consultations sans rendez-vous sur tous les domaines de droit, de l'accompagnement dans la rédaction de procédures, et la création d'ateliers d'éducation populaire.

LES DIFFÉRENTS PROJETS

Consultation juridique : Un samedi sur deux, la Clinique juridique dessert le quartier en ouvrant ses portes, et en offrant des consultations juridiques gratuites. De fait, une équipe d'étudiant-es en droit est présente, prête à accueillir les usager-ères, et un-e avocat-e bénévole demeure aussi présent-e afin d'assurer une supervision aux étudiant-es, et de pouvoir octroyer des conseils sur place. La Clinique sans rendez-vous est non seulement bien établie à Montréal-Nord (samedi de 13h à 16h ou de 16h à 19h), mais aussi à Côte-des-Neiges (samedi de 14h à 17h). Le rôle de l'étudiant-e en consultation est de rencontrer l'utilisateur, assurer une compréhension du problème juridique dont il est question, bien noter les faits nécessaires, procéder à la recherche, faire les suivis avec l'avocat-e et faire la rencontre de suivi avec l'utilisateur pour transmettre l'information juridique.

Banque de documentation : L'importance de la recherche au sein de la Clinique juridique est sans équivoque. En ce sens, l'organisme aspire à créer une banque de documentation gratuite, mise à jour annuellement, pour tous nos membres. Cette banque de documentation serait numérisée en ligne, mais aussi disponible sous format papier, et permettrait l'accès à une foule d'informations juridiques. Plusieurs types de publications sont prévus, soit des brochures explicatives, des guides procéduraux, des formations liées à des visites guidées, et même un abécédaire de questions fréquemment posées par les justiciables en termes de lexique, de ressources, de programmes, etc. Les étudiant-es seront invités à effectuer les recherches nécessaires pour le contenu de la banque de documentation. Multiples sujets seront déterminés avec leur collaboration, et une recherche d'abord théorique aura à être effectuée. Plus encore, une recherche terrain sera aussi demandée. L'objectif de ce projet est d'inclure les étudiant-es dans la réflexion et l'identification de sujets de droit concrets qui affectent l'accès à la justice, et ensuite de prendre le rôle du justiciable dans la démarche à entreprendre. Le projet vise à définir 5 sujets et de créer 5 guides. Les formats des guides seront variables et le processus de création et de recherche sera complètement collaboratif avec les étudiant-es. Les guides seront mis à disposition au public après vulgarisation.

Ateliers juridiques : Le volet d'éducation populaire de la Clinique est fondamental au travail d'accès à la justice. En ce sens, l'organisme assure la création d'ateliers juridiques vulgarisés sur différents sujets de droit. Les ateliers sont créés suivant les besoins recensés dans la communauté et en collaboration avec les organismes communautaires. L'objectif est d'établir une communication claire, une discussion intéressante sur le droit, et une transmission d'informations juridiques que tous-tes devraient connaître. Les ateliers sont adaptés à multiples profils, soit des jeunes et des moins jeunes, des personnes en situation d'itinérance, en refuge, en maison de transition, ou même des enfants.

Ainsi, le projet est de créer du contenu et d'animer la présentation et les discussions qui suivent sur le contenu. Les étudiant-es doivent faire de la recherche juridique sur les sujets donnés, réfléchir à des modes de présentations intéressants et stimulants dépendamment du public cible et assurer l'animation et la présentation de l'atelier.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Pour la consultation : idéalement être en deuxième ou troisième année du baccalauréat. Possibilité pour les 1^{ères} années en cas d'expériences pertinentes.

Atouts :

- Avoir des antécédents professionnels ou académiques qui ont des liens avec les types de droit demandés dans chacun des projets
- Être bilingue et même trilingue

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

La Clinique prévoit offrir diverses formations : atelier avec l'OMBUDSMAN DE MONTREAL, formation sur la gestion des comportements et une formation en droit familial.

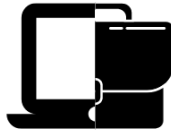
CLINIQUE JURIDIQUE DU Y DES FEMMES



Droit varié dont droit de la famille, droit social, droit du travail, droit du logement, droit de l'immigration, droit civil et criminel



Étudiant-e-s



Travail à distance ou au sein de l'organisme (les bénévoles devront être disponible une journée par semaine)



3 à 5 heures flexible, mais être disponible une journée par semaine déterminée avec l'organisme



Projet conjoint avec l'UDEM



Contact avec les usagers-ère-s

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

« Bâtir ensemble un avenir meilleur pour toutes les femmes, les filles et leur famille ! »



Le Y des femmes de Montréal sera reconnu comme un levier de transformation sociale incontournable: contribuant à l'avancement d'une société égalitaire, inclusive et non-violente, en plus de générer un impact positif et durable sur la vie des femmes et des filles.

ÉDUCATION JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de consultations individuelles avec les usagères dans des domaines de droit variés (famille et logement principalement), fonctionnant par prise de rendez-vous. Les étudiant-es rencontreront les clientes afin d'identifier les questions juridiques posées. Les bénévoles valideront les questions identifiées auprès de la superviseure de l'organisme, puis procéderont à la recherche pour y répondre. Enfin, ils ou elles valideront les réponses produites auprès de l'avocate superviseure puis auprès de la superviseure de l'organisme avant de les remettre aux clientes.

Les étudiant-es pourront aussi accompagner des clientes dans la recherche et la rédaction de documents (eg. mises en demeure, etc.) sous la supervision d'une avocate, selon les besoins des clientes.

Selon les besoins de l'organisme, elles seront orientées par la Responsable de la Clinique dans les projets suivants, selon leurs motivations et leurs horaires scolaires :

1. Aide direct à la clientèle (session automne et hiver)
2. Rédaction bulletin ou article (*session automne ou hiver*)
3. Créer et animer une séance d'information (*session automne et/ou hiver*)
4. Observer une/des rencontre(s) avec un-e avocat-e bénévole (minimum 1 par semestre si les usagères y consentent)

Les étudiants bénévoles ne sont pas en mesure de répondre aux questions personnelles qui impliquent un avis juridique. Leur mandat se limite à observer les séances avec les avocats, prendre note des faits, faire de la recherche juridique, offrir un soutien administratif à toutes les cliniques juridiques, et fournir de l'information juridique aux clients.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir un intérêt marqué pour la cause des femmes et le milieu communautaire.
- Signer un code d'éthique et un accord de confidentialité, ainsi qu'un engagement bénévole
- Rigueur dans les communications avec l'organisme

Atouts :

- Être bilingue ou même trilingue

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Orientation au Y des femmes : le mandat et la mission, les programmes et les services offerts, qui sont nos participantes, les besoins des clientes de la Clinique juridique.

COALITION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA (COCQ-SIDA)



Divers types de droits dont les droits et libertés de la personne, le droit du travail, le droit criminel, le droit de la santé



Étudiant-e-s



Travail à distance, mais possibilité d'aller à l'organisme



3 à 5 heures Flexible

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Les actions de la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA) s'enracinent dans une volonté commune de regrouper les différents acteurs communautaires de notre domaine d'intervention, en vue d'une action communautaire efficace et pertinente pour les personnes vivant avec le VIH au Québec.

LE PROJET : DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Divers projets seront proposés au cours de l'année. Les étudiant-es auront l'occasion de travailler sur deux volets du secteur droit de la COCQ-SIDA. D'abord, le volet plaidoyer comporte du travail de rédaction et de recherche visant l'amélioration des lois et politiques ayant un impact sur la réalité des personnes vivant avec le VIH. La création d'outils de vulgarisation juridique fait également partie des tâches qui peuvent être confiées aux étudiant-es. À titre d'exemple, le travail dans le cadre de ce volet peut comprendre l'étude de projet de loi ou de nouvelles lois, du droit comparé ou de la rédaction juridique.

Le second volet concerne l'information et les services juridiques offerts aux personnes vivant avec le VIH. Dans le cadre de ce volet, les étudiant-es seront appelé-es à effectuer des recherches appliquées en fonctions des besoins qui se présentent dans les dossiers gérés par le coordonnateur du Service VIH Info-Droits. En fonction de la progression de l'étudiant-e et des occasions qui se présentent, nous tentons également de donner des expériences directes avec les usager-ères du service, notamment lors d'entretien d'ouverture de dossier. Les domaines de droit pratiqués au service sont variés (droit de la personne, droit criminel, droit du travail, etc...). Enfin, d'autres types de tâches complémentaires peuvent également faire partie du mandat.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Ouvert aux premières années, mais sous condition d'avoir de bonnes habiletés de recherche et de rédaction.
- Être très autonome et débrouillard-e et avoir une excellente capacité de recherche et de synthétisation
- Être à l'aise de discuter de sujets tels que la sexualité, l'utilisation de drogues par injection, les ITSS et d'autres traumatismes/difficultés auxquels les personnes vivant avec le VIH sont confrontées.

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Au besoin les étudiant-es pourront suivre des formations à l'organisme pour les aider dans leur compréhension des enjeux.

CODE VERT - DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Droit de l'environnement, peut aussi toucher le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit civil, le droit pénal et le droit autochtone



Étudiant-e-s



Travail à distance



3 à 5 heures

LE PROJET : CODE VERT



Les étudiant-es bénévoles auront pour rôle d'aller chercher des invités pertinents selon les thèmes de chaque balado. Ensuite, les étudiant-es bénévoles auront pour rôle de préparer en amont les discussions juridiques sur le droit de l'environnement. C'est-à-dire, faire de la recherche juridique sur le thème du balado, dont sur les travaux des expert-es invité-es, puis construire un cadre qui guidera les discussions lors de réalisation du balado.

Par la suite, les bénévoles auront la chance de réaliser le balado, soit d'animer les discussions avec les différents invités. Enfin, les étudiant-es pourront s'initier s'ils/elles le souhaitent à la postproduction du balado, soit modifier l'enregistrement en y ajoutant leur touche personnelle. Tout cela concerne donc un aspect créatif, mais également une réflexion en termes de contenu juridique qui sera présenté lors du balado. Les conversations seront en lien avec le droit de l'environnement et en partenariat avec le Comité de droit de l'environnement.

Le projet consiste à créer 4 à 5 épisodes de balado. La thématique centrale est le droit de l'environnement. Dans le but de produire un contenu original et de rester en thème avec la première saison de ce balado, les étudiant-es chargé-es de ce projet sont invité-es à trouver des sujets qui sont inusités, particuliers ou moins médiatisés, mais tout sujet qui met en lumière l'intersection entre le droit et l'environnement est pertinent. Voici des exemples de sujets, soit ceux qui n'ont pas passé le processus de sélection de la première saison (les bénévoles sont libres de les utiliser, s'en inspirer ou en choisir d'autres avec l'accord du superviseur) :

1. Le droit de l'environnement dans les milieux extrêmes (Ex : Arctique ou Sahara)
2. Le droit de l'environnement dans l'espace (Ex : Gestion des déchets dans l'espace)
3. La personnalisation juridique de la nature
4. L'économie bleue
5. Le droit de l'environnement et l'industrie minière.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Atouts :

- Avoir suivi ou être inscrit-e aux cours Droit de l'environnement (JUR6551) et/ou Droit international de l'environnement (JUR6631)

DROIT ET SOINS DE SANTÉ (PROJET INTERNE)



Droit de la santé



Étudiant-e-s



Travail à distance et en présentiel lors des ateliers au sein des organismes



3 à 5 heures Flexible



Contact avec les usagers-ère-s



Projet conjoint avec l'UDEM et McGill

LE PROJET : ATELIERS AU CŒUR DES ORGANISMES



Ce projet interne vise à informer les usagers-ères sur leurs droits relativement aux soins de santé à travers des ateliers d'informations juridiques qui seront donnés virtuellement ou en personne dans des organismes de Montréal.

Plusieurs personnes utilisant régulièrement le système de santé connaissent mal ou pas du tout la question du consentement aux soins. Plus précisément, ces personnes ignorent leur droit de refuser des traitements, leur droit d'être pleinement informé-es des traitements, les recours possibles en cas de violation de leurs droits, le déroulement des procédures judiciaires, etc. Pourtant, la notion de consentement aux soins requiert que le ou la patient-e puisse participer au choix de ses traitements et qu'une collaboration se crée entre les professionnel-le-s traitant-e-s et le ou la patient-e. Certains groupes plus

vulnérables sont plus propices à utiliser régulièrement le système de santé, mais sans connaître leurs droits. Ceci peut alors mener à des soins non voulus ou à une crainte profonde qui mène ces usagers à ne pas aller chercher l'aide en santé dont ils auraient besoin.

Le projet consiste à créer des ateliers de vulgarisation pour les usagers-ères des organismes qui travaillent avec des populations vulnérables afin de clarifier le cadre juridique et judiciaire du consentement aux soins. Les ateliers rejoindront plusieurs types d'usagers-ères du système de santé, dans la perspective d'accroître leur participation aux soins. Différents volets des soins de santé pourront également être ajoutés en fonction des besoins spécifiques des différents organismes.

Considérant que le projet a été réalisé 6 fois par le passé, les étudiant-e-s devront dans un premier temps s'appropriier la recherche juridique déjà effectuée. Ensuite, les étudiant-e-s devront rencontrer les groupes ou organismes intéressés à recevoir les ateliers afin d'effectuer une recherche juridique complémentaire pour rendre l'atelier adapté aux besoins spécifiques de la population visée.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir suivi le cours Droit des personnes et de la famille (ou y être inscrit.e à la session d'automne) ou détenir toute expérience pertinente en lien avec le système de santé ou les enjeux de consentement aux soins.
- Avoir une bonne capacité de vulgarisation et faire preuve de pédagogie.

Atouts :

- Avoir suivi le cours de Droit de la santé (JUR6560) et/ou droit psychiatrique (JUR6639)
- Bilinguisme

FOYER DU MONDE



Droit de l'immigration



Étudiant-e



Travail au sein de l'organisme



5 heures

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Foyer du Monde est une maison d'hébergement temporaire pour familles demandeuses d'asile et sans statut. L'organisme fournit, en plus de l'hébergement, des services d'accueil et d'intégration, incluant des services juridiques en immigration.

LE PROJET : DROIT HUMANITAIRE – FOYER DU MONDE

Le projet vise au suivi des dossiers des client-es hébergé-es chez Foyer du monde via les tâches suivantes : rechercher et rassembler les preuves au soutien des dossiers d'asile ou d'autres types d'immigration (la liste des preuves est prédéterminée avec l'avocate), rechercher des informations/preuves documentaires objectives sur le/les pays des client(e)s en lien avec les issues des dossiers, remplir les formulaires d'immigration avec les client-es (peut se faire par courriel, par téléphone ou en présentiel sous la supervision étroite de l'avocate superviseure).

Note : L'étudiant-e ne fournira pas de conseils juridiques. Toute question complexe dépassant le cadre de l'information juridique sera adressée à l'avocate superviseure.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Intérêt pour les droits humain, ainsi que l'aspect social du droit
- Ouverture d'esprit et flexibilité

Atouts :

- Bilinguisme
- Avoir suivi le cours de Droit de l'immigration (JUR6535)
- Toute expérience pertinente en lien avec les activités de l'organisme.

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Une formation en ligne sur les demandes d'asile devra être suivi par le ou la bénévole.

HORIZON FAMILIAL (PROJET INTERNE)



Droit de la famille



Étudiant-e-s



Travail à distance et en présentiel lors des ateliers au sein des organismes



3 à 5 heures Flexible



Contact avec les usagers-ère-s



Projet conjoint avec McGill



LE PROJET : ATELIERS EN DROIT FAMILIAL

Ce projet vise à informer la population de ses droits et obligations en matière de droit de la famille. Le droit de la famille est vaste et touche énormément de populations marginalisées ou en situation de vulnérabilité. L'objectif de ce projet est d'informer ces populations de leurs droits en ce qui concerne leurs unions (mariage, union civil ou conjoint de fait), leurs enfants et leurs biens familiaux. L'information sera vulgarisée sous forme d'ateliers, de dépliants, etc.

En 2013, l'arrêt *Éric c Lola* a clairement indiqué que les conjoints de fait n'ont pas les mêmes droits au Québec que les personnes mariées. En 2024, le législateur a tenté de corriger cette inégalité. Malgré les changements législatifs actuels, de nombreux conjoints ne connaissent toujours pas leurs droits, ou leur absence de tels droits.

Le but ultime du projet est de vulgariser les droits des montréalais-es d'une manière claire et accessible, en augmentant l'accès à l'information sur le droit de la famille.

Les bénévoles se rendront dans deux organismes communautaires différents ayant des besoins spécifiques et leur fourniront des dépliants ainsi que des ateliers sur le droit de la famille, propre à leurs besoins. Le projet travaillera avec deux centres : ALAC (centre de francisation et d'accueil des nouveaux arrivants) et Auberge Shalom (centre pour femmes victimes d'abus domestiques). D'autres organismes pourraient s'ajouter à la liste.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir suivi le cours Droit des personnes et de la famille (ou y être inscrit-e à la session d'automne)
- Avoir une bonne capacité de vulgarisation
- Faire preuve d'autonomie, de créativité et avoir le sens de l'initiative

Atouts :

- Bilinguisme

INFORM'ELLE



Droit de la famille



Étudiant-es



3 à 5 heures
flexible



Travail à distance

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Inform'elle est un organisme à but non lucratif de la Montérégie dont la raison d'être est de rendre accessible et de vulgariser l'information juridique en droit de la famille. Ses services s'adressent à toute la population. L'action sociale d'Inform'elle vise l'autonomie des femmes de même que l'égalité des hommes et des femmes.

LE PROJET : CHRONIQUES EN DROIT FAMILIAL

Les étudiant-es vont réviser de courts textes en droit familial. Ces textes ont été rédigés par des étudiantes stagiaires des années précédentes. Il faudra mettre à jour les textes, en vérifiant s'il n'y a pas de changement au niveau des lois, surtout en ce qui concerne les réformes au sujet des conjoints de fait. Les étudiant-es pourront aussi rédiger des textes sur un sujet pertinent en droit de la famille, des sujets proposés par Inform'elle ou par les étudiant-es. Le texte ne dépasse pas 500 mots.

Selon l'intérêt des étudiant-es qui le désirent, et les besoins de l'organisme, un court atelier en droit de la famille (maximum durée d'une heure) peut être présenté par un-e étudiant-e, à distance, aux bénévoles de l'organisme.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Avoir suivi le cours Droit des personnes et de la famille (ou y être inscrit-e à la session d'automne)
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction
- Les étudiant-es voulant s'impliquer dans ce projet auront à soumettre un texte juridique de 500 mots (il peut s'agir d'un extrait d'un texte rédigé dans le cadre d'un cours de droit). Ce texte accompagnera leur application.

JURISTES À DOMICILE



Domaines du droit variés
(droit du logement, droit
familial, droit civil
général)



Étudiant-e



3 à 5 heures
flexible



Contact avec les
usagers-ère-s



Projet conjoint
avec l'UDEM et
MCGILL

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Un organisme qui va à la rencontre des gens pour donner de l'information gratuite. Quand les personnes ont besoin d'un accompagnement, l'organisme favorise l'accès à des avocats à moindres coûts. Juristes à Domicile a une clientèle diversifiée, mais vise particulièrement les personnes vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite ou âgées, ou celles qui ne peuvent se

déplacer au bureau. Touche tous les domaines de droit, sauf le domaine fiscal.

LE PROJET : JURISTES À DOMICILE

Les services de l'organisme sont habituellement dispensés par un juriste de l'équipe qui se déplacera auprès de la personne qui fait la demande et non l'inverse. Cette approche a pour objectif de favoriser et de viser le mieux-être des personnes à mobilité réduite, qui présentent des limitations physiques ou intellectuelles, ou encore, qui préfèrent tout simplement ne pas se déplacer, pour quelque raison que ce soit.

Les étudiant-es seront principalement appelé-es à rencontrer les membres de l'organisme, et faire la recherche nécessaire pour répondre à leurs questions. La personne responsable de confirmer ces rencontres est la responsable de l'organisme qui confirmera l'horaire de façon régulière aux étudiant-es. Lorsque les étudiant-es rencontreront les membres pour répondre à leurs questions, ils et elles seront accompagné-es d'un-e juriste.

Pour ce qui est de la fréquence des rencontres avec les membres, cela peut différer d'une journée à l'autre, dépendamment des appels téléphoniques reçus. Actuellement, il y a plusieurs demandes par jour et une fois que les étudiant-es ont parlé au justiciable, des recherches doivent être faites avec consultation auprès d'un avocat pour distinguer l'information juridique des services ou conseils juridiques. Souvent, un appel de membres ou une rencontre pour prendre en note les faits peut demander plusieurs heures.

Les étudiant-e ne pourront pas répondre à toute question personnelle. Les informations juridiques et réponses offertes devront être générales et objectives, sans entrer dans le domaine de l'interprétation ou de l'avis juridique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence :

- Avoir complété la première année de droit

Atouts :

- Bilingue
- Ouverture d'esprit et grande flexibilité

LE PIAMP



Droit criminel, droit à la vie privée, responsabilité civile, diffamation



Étudiant-e-s



Travail à distance



3 à 4 heures
Flexible

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



L'organisme existe depuis 1982. Sa mission est d'offrir un lieu sécuritaire aux jeunes qui échangent des services sexuels contre toute forme de rémunération ou qui sont susceptibles de le faire, en leur donnant un pouvoir décisionnel dans l'organisme. Nos valeurs sont « l'empowerment », la justice sociale, l'autonomie des individus et des communautés, et l'action communautaire. L'intervention psychosociale que nous offrons aux jeunes se fait dans une approche globale et anti-oppressive. Elle est individuelle, de groupe et communautaire, selon les besoins et les intérêts des jeunes.

LE PROJET : MANUEL DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS JURIDIQUES

Avec l'avènement de l'intelligence artificielle, est venu une foule de problèmes juridiques liés à son utilisation malveillante. L'intelligence artificielle peut notamment être utilisée afin de nuire à l'image d'une personne, en utilisant son visage sur des vidéos de nature pornographique. Le projet vise à effectuer un document d'information vulgarisé au sujet de l'utilisation des instruments IA dans la création d'images à nature pornographique de personnes, sans leur consentement (« AI revenge porn » et « Deepfake Porn »). Les bénévoles devront notamment effectuer des recherches sur ce phénomène et expliquer le contexte légal afin d'aider l'organisme à donner des pistes de solution.

Les bénévoles devront faire de la recherche législative, doctrinale et jurisprudentielle sur ces questions afin d'apporter des réponses à l'organisme et documenter le tout dans un guide informatique pour les usager-ères. Selon les intérêts des bénévoles, les informations trouvées pourront être présentées sous différentes formes telles que sur le site du PiAMP, sur leurs réseaux sociaux, sous forme de capsules, etc

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences :

- Ouvert aux premières années, mais sous condition d'avoir de bonnes habiletés de recherche et de rédaction.
- Partager les valeurs de l'organisme

Atouts :

- Bilinguisme

REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC (RCLALQ)



Droit du logement



Étudiant-e-s



Travail à distance sauf pour les observations directement au TAL si possible



5 heures Flexible

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME



Le RCLALQ se donne comme mandat principal de promouvoir le droit au logement et d'être un porte-parole politique pour les locataires, en particulier pour les ménages locataires à faible revenu. Il a comme second mandat de favoriser le droit d'association et de mobiliser autour des enjeux relatifs au droit du logement dans une optique de prise en charge et d'éducation populaire autonome et de sensibilisation de l'opinion publique. Enfin, le Regroupement a comme troisième mandat la défense des droits des locataires par le biais de la formation, de l'information et

de la diffusion du contenu juridique, politique et social lié au logement locatif.

LE PROJET : OBSERVATION AU TAL

L'organisme souhaite observer des audiences au Tribunal administratif du logement (TAL) afin de documenter les difficultés d'accès à la justice pour les locataires. En collaboration avec un chargé de projet enseignant à l'École de travail social de l'UQÀM, les bénévoles effectueront leurs observations au TAL sur divers sujets, notamment la reprise de logement, les évictions, etc.

Les étudiant-es vont observer des audiences au Tribunal administratif du logement, où ils et elles assisteront à des audiences impliquant des locataires et des locateurs. Ils et elles seront ainsi amené-es à prendre des notes sur leurs observations en vue de produire des rapports synthétisant les résultats de ces observations. À la suite de ces observations, les bénévoles pourront être appelé-es à effectuer de la recherche afin de transmettre de l'information juridique aux divers collaborateurs du projet. Chaque bénévole devra assister à 2 à 3 heures d'audience par semaine (dans le bureau du TAL de leur choix) et rédiger les rapports ainsi que les grilles d'observation au fur et à mesure.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence :

- Avoir suivi le cours de Droit du logement (JUR6545) ou y être inscrit-e ou détenir toute expérience pertinente en droit du logement
- Être disponible à un moment dans la semaine pour se rendre au TAL (n'importe quel bureau)

FORMATION(S) OFFERTE(S) PAR L'ORGANISME

Le RCLALQ peut offrir plusieurs formations sur le droit du logement (elles sont toutes enregistrées).

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Pro Bono UQAM est reconnaissant du soutien que nous recevons de nos bailleurs de fonds et de nos partenaires. Merci de participer à notre mission !



Barreau
du Québec



UQÀM

Fonds d'études
notariales



Chambre
des notaires



THOMSON REUTERS®

THOMSON REUTERS

WESTLAW EDGE CANADA



The Law
Foundation
of Ontario

Advancing access to justice